



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

Crises et changements climatiques rebattent les cartes ! Quels tourisimes en Wallonie ?

M. Haine (michele.haine@ulb.be)

Plan de la présentation

1. En guise de préambule
2. Effets potentiels des changements (structurels) de la mobilité touristique
3. Focus
 - A. Covid-19
 - B. Changements climatiques

**Guerre contre la terreur
(attentats terroristes)**

Crise migratoire

Crise financière mondiale

En guise de préambule

Inondations été 2021

Pandémie Covid-19

Conflit / crise migratoire



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

En guise de préambule

Au-delà d'une prise de conscience accélérée par une crise (sanitaire), qu'en est-il des **conséquences durables** sur les imaginaires ? Sur les pratiques individuelles ? Sur les pratiques collectives ? Sur les théories et façons de faire des techniciens ? ...

Plus une crise dure, plus ses effets et les changements induits pour nos sociétés sont susceptibles d'être **durables**.

La pandémie / les inondations de l'été 2021 ont permis de mettre en débat les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme antérieures **et leurs conséquences**.

Les **décisions d'aujourd'hui** vont **façonner** notre **territoire** pour les générations à venir.

Il ne faut pas simplement penser au monde d'après, mais concevoir la **façon de « vivre avec »**.

Il faut absolument **éviter une relance reculant sur les normes** sociales, environnementales et climatiques.

Il faudra réaliser des **arbitrages** et établir des **priorités** en fonction des moyens disponibles.

ACCELERATEUR



DES TENDANCES



« *pEnser & pAnser
l'impE/Ansable
dans nos pratiques
d'aménagement* »

« *La crise sanitaire est un momentum. C'est l'opportunité d'accélérer les transitions du secteur (touristique) à travers la conciliation des enjeux environnementaux et les besoins des territoires* ».
D'un tourisme impactant à un tourisme durable, CDC Biodiversité, 2021

Effets potentiels des changements (structurels) de la mobilité touristique



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

Effets potentiels des changements (structurels) de la mobilité touristique

➤ 5 dimensions du système touristique :

- La demande (1)
- L'orientation des flux (2) } Volume de la fréquentation (en Wallonie) (3)
- L'offre effective (en Wallonie) (4)
- Les pratiques touristiques (en Wallonie) (5)

➤ 6 changements (sanitaires, sociotechniques, environnementaux, démographiques et culturels) susceptibles d'influencer structurellement l'évolution de ces dimensions :

1. Les crises engendrées par la Covid-19

2. La transition énergétique (pratiques touristiques sobres, ersatz touristiques, réduction du rayon de balayage)

3. Les changements climatiques

4. La transition numérique (réalité augmentée, balades connectées, expérience adaptée/immersive...)

5. Les changements démographiques (vieillesse, réduction taille des ménages...)

6. L'évolution des représentations individuelles et collectives par rapport au tourisme (devoir de voyager questionné, *flygskam*, *slow tourism*, tourisme itinérant...)

Focus



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

Fréquentation

- **92%** des nuitées en **provenance de la Belgique** (56%) et des **pays limitrophes** (36%) → Très faible dépendance aux marchés moyens et longs courriers
- Marché belge : <10% des courts séjours et <3% des longs séjours sont réalisés en Wallonie → potentiel
- 85% des nuitées en Wallonie se déroulent en dehors des principales villes → **Tourisme urbain**

Demande touristique

« Le manque à gagner pour le secteur du tourisme wallon s'élève à 47% en 2020. » Source: (CGT,2021)

- **Diminution de la participation au tourisme et aux voyages professionnels** : mesures sanitaires, crainte d'une exposition accrue, complexification administrative, crise économique...
- **Orientation des flux** : augmentation de la part des déplacements à **court rayon de balayage**

Offre effective

« Mise en évidence de la fragilité des activités mondialisées : voyages d'affaires, tourisme, transport aérien ». Source: PUCA, février 2021)

- Augmentation du nombre de **faillites** ou de reconversion fonctionnelle (avec disparités spatiales)
- **Réduction de la production immobilière** touristique

Pratiques touristiques

- **Evitement** des lieux fréquentés (villes, parcs attractions, hôtels) et transports collectifs (train, avion)
- **Tropisme** accru vers transports individuels (voiture, vélo, motor-homes), **hébergements individuels** ou familiaux, **activités de plein air/zones rurales, proximité** (courts séjours, voire excursionnisme)

« La Covid-19 a affecté de manière disproportionnée les entreprises de services locaux telles que celles de l'hôtellerie et des loisirs. » Source: www.centreforcities.org

« Besoin en espaces publics pour bouger et se ressourcer. La nature est perçue comme un antidote à la fois physique et mental au stress de la pandémie ». (Source: Perspectives.brussels juillet 2020)

Les besoins accrus en services de loisirs et de ressourcement au départ des infrastructures vertes, s'ils ne sont pas rencontrés par la mise en oeuvre de nouveaux espaces - particulièrement en ville - pourraient générer des tensions sur les infrastructures vertes existantes – y compris les espaces naturels wallons.

Répartition spatiale de la fréquentation :

- Le différentiel d'attractivité entre espaces urbains et non-urbains va-t-il encore se creuser → Pression touristique accrue sur les zones de faible densité ?
- Au sein même des zones de faible densité, le développement d'une fréquentation plus diffuse va-t-elle remettre en question les polarisations actuelles (le long des cours et plans d'eau, autour des petites villes touristiques, à proximité des attractions phares) ... tout en entraînant une pression touristique accrue sur des espaces verts fragiles ?

Localisation de l'offre :

- Dans quels espaces les faillites seront-elles les plus nombreuses ?
- Dans ces espaces, les faillites entraîneront-elles des mutations fonctionnelles ou des friches ?
- Dans quels espaces, les locations meublées via des plateformes vont-elles être remises sur le marché résidentiel ?
- Dans quels espaces, la production immobilière à destination touristique (actuelle ou future) va-t-elle se ralentir ?

Géographie des pratiques : dans quels espaces pourraient se manifester

- Une fréquentation accrue des voies lentes ?
- Un recours croissant à des modes d'hébergement de petite taille, isolés et réservés au seul groupe-visiteurs ?
- Une fréquence plus importante des activités de plein-air ?

Changements structurels?

- Grande **difficulté** pour une partie* du secteur **MICE**** (avènement de la visio-conférence)
- **Mobilité touristique** : une part des touristes va reprendre ses habitudes (séjours longs/à l'étranger) tandis qu'une autre a été fidélisée (dont via résidences secondaires)
- Maintien d'un **besoin accru de « nature »/d'espace**
- **Renouveau urbain et « Staycation »**

Stoumont - Canalisation des usagers - Promouvoir la « Quiétude d'attitude »



Logement* confortable, sain, accessible/rentable

/ avec + d'espaces extérieurs
/ avec des intérieurs + spacieux / réversibles-modulables / ouverts / lumineux / avec + d'espaces communs

* énergétique, climatique

Mixité et fonctions

Accès aux services publics de base (éducation, santé, cultures, sports...)
Commerces de proximité
Qualité des connexions aux grands pôles d'emplois
Plateformes d'innovations territoriales locales (tiers-lieux, coworking...)

Territoire du quart d'heure

Espace public/Espace vert

Quantité
Localisation
Qualité
Multifonctionnalité
Communs
Animations

L'Ardenne s'envole

Le sud du pays a connu une envolée de la demande et des prix. Les acheteurs flamands y sont de plus en plus nombreux.

PAOLO LEONARDI

Si il est un domaine où les tensions communautaires semblent inexistantes, c'est bien celui qui

voyages à l'étranger, beaucoup de Belges cherchaient à partir moins loin de chez eux. En partant de quasiment n'importe où en Belgique, vous êtes à moins de deux heures en voiture de l'Ardenne. La demande a été si forte qu'il n'y avait souvent plus de biens à vendre. Les portefeuilles immobiliers étaient vidés.

Résultat des courses : les prix se sont envolés puisque le prix moyen a augmenté de 10,8 % dans la région en 2020 (+ 5,7 % au niveau national). Aujourd'hui, une maison en Ardenne coûte en moyenne 174.245 euros. À ce sujet, les notaires font noter que c'est quelque 30.000 euros de moins que le prix moyen d'une maison en Wallonie qui

Le Soir Immo, 15 avril 2021

*Infrastructures pour foires, salons et congrès

** MICE: Meetings Incentives Conventions & Events

Contexte

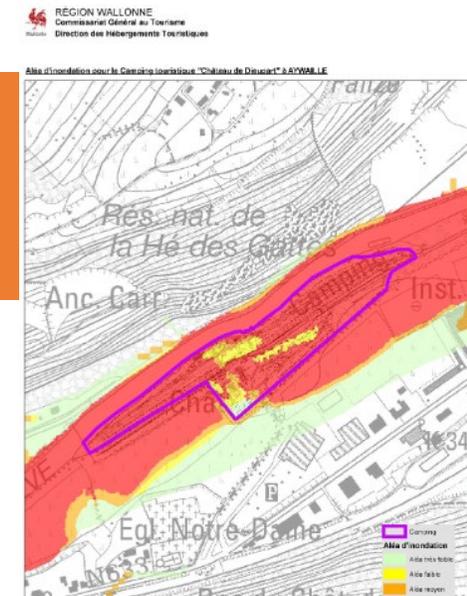
- Historiquement, les fonds de vallées occupés par les campings (→ modèle « 4S »)
- Directive inondation (2007)

Mise en œuvre

- 2009 : interdiction des mobil-homes en zone rouge
- 2017 : moratoire
 - 01/01/2017 → 01/01/2020 : élaboration d'un programme d'évacuation
 - 01/01/2020 → 01/01/2025 : mise en œuvre du programme
 - + 2 ans : pour le 01/01/2027, évacuation de tous les mobil-homes en zone rouge

Chiffres 2020 :

- 288 campings (243 CT et 45 caravanage)
- 206 en zone inondable
- 130 au moins partiellement en zone rouge



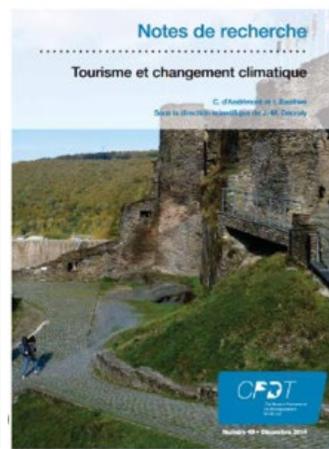
Difficultés de mise en œuvre

- **Raisons humaines**
 - Campings résidentiels = « grande famille » → résistance au changement
- **Raisons techniques**
 - Opération lourde: déplacement des mobilhomes + remise en état du terrain
- **Raisons économiques**
 - Mobilhomes = fonds de commerce des exploitants
- **Raisons pratiques**
 - Engorgement (campings résidentiels saturés)
 - Risque de placement sur des terrains privés (ex.: Vre)
 - Risque d'abandon des mobilhomes



En 2013, une enquête réalisée auprès des acteurs de l'hébergement touristique concluait à :

- Prise de conscience très modérée des impacts des changements climatiques sur l'activité touristique
- Vision très vague des impacts possibles
- Scepticisme quant à l'existence de changements climatiques
- Peu de mesures prises
- Besoins et demandes d'informations supplémentaires



Au point de vue touristique, les conséquences ne sont pas toujours négatives

Effets directs

- ❖ **Augmentation des températures** → COP26 - limiter le réchauffement à 1,5 °C
- ❖ **Evènements météorologiques extrêmes** (tempêtes, inondations, sécheresses...)

Effets indirects

- ❖ **Modification paysagère**
 - Déplacements faune et flore (disparition écosystèmes, maladies)
- ❖ **Disponibilité en eau**
 - Baisse de niveau des cours d'eau et plans d'eau (conflits d'usage)
 - Stress hydrique et vulnérabilité des peuplements forestiers
- ❖ **Couverture neigeuse**
 - Diminution de la durée de l'enneigement et de l'épaisseur
- ❖ **Santé**
 - Pic de surmortalité en été

Conséquences sur le secteur touristique

- ❖ **Effets spatiaux : possible redistribution des atouts**
 - Hausse des coûts de transport (mesures d'atténuation) → Tourisme de proximité
 - Demande touristique internationale : Europe du Nord vs Europe du Sud
 - Demande touristique locale : recherche de fraîcheur/lieux ombragés vs modification imposée de l'offre (cf. effets indirects)
- ❖ **Effets temporels : Croissance de l'inter-saisonnalité** (printemps et automne plus attrayants)

Sensibilité des milieux* d'ancrage du tourisme wallon

*Tous milieux / Aquatique / Gisement vert / Milieu bâti

Milieux*	Aléas	Impacts	Contextualisation	Exposition	Ampleur des conséquences	Sensibilité
Supports/ ressources des activités touristiques en Wallonie	Evénements climatiques liés au changement climatique	Qui concernent de près ou de loin les activités touristiques	Permet de nuancer les impacts mis en évidence	Degré de probabilité d'occurrence des impacts	Mesure des conséquences que les impacts des aléas climatiques pourraient occasionner	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vulnérabilité forte ■ Vulnérabilité moyenne à faible ■ Pas d'impact significatif ■ Opportunité faible à moyenne ■ Forte opportunité ■ Présence de vulnérabilités ET d'opportunités

Réflexions en termes de localisation, d'aménagement, de reconversion

- pour répondre aux demandes des touristes
 - Demande pour des réserves d'eau
 - Protection contre les feux (forêts / landes)
 - Recherche de lieux ombragés
 - Recherche de fraîcheur
 - Augmentation de la fréquentation
 - ...

- pour répondre aux conséquences

- Des inondations
- Des niveaux d'eau en baisse
- De l'enneigement moindre

Gestion de l'eau

sur les activités existantes

Exemples de mesures d'adaptation et des conséquences possibles en fonction du type d'aléas climatiques

Aléas climatiques	Impact sur le tourisme en Wallonie	Adaptation	Conséquences
Evénements extrêmes	Destructions des équipements touristiques	Hébergements plus résistants, localisation réfléchie, alertes, secours	Coût
	Limitation de l'accès à certaines zones	Rationalisation de la ressource en eau sanitaire et potable Education des touristes Règlement d'urbanisme spécifique aux zones inondables Incitations financières favorisant la prise de mesure contre les inondations	Conflit d'usage, nécessité d'une gestion concertée

Les différences de temporalité entre les acteurs du tourisme, qui vivent dans le présent avec une vision à long terme réduite à seulement dix ans d'une part, et les scientifiques, travaillant à des horizons de trente à cinquante ans. Il y a donc ici des incompatibilités entre temporalités qu'il faut essayer de dépasser

ements du DATU

CPDT FORMATION 19

CPDT, Tourisme et changement climatique, 2014

Double aspect à prendre en compte

- Nécessité d'**adapter le bâti existant** pour le rendre plus résilient
- Prise en compte de l'**aspect préventif** lors de l'élaboration d'un projet de **nouvelle construction**

Outils

- Opportunité en matière de **prévention et d'anticipation** des problèmes d'inondation sur un territoire donné via l'élaboration/la révision des **outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme** (schémas de développement, plans de secteur et guides d'urbanisme) → *applicable*
- **Contenu et instruction des demandes de permis** → *applicable au 1^{er} avril.*

Sensibilisation des diverses administrations locales et régionales, ainsi que des architectes, urbanistes, bureaux d'études et des constructeurs via webinaire

- Concepts de base hydrologie/hydraulique/aléa WalOnMap/risques naturels inondations/illustrations (SPW ARNE)
- Principe de base de la circulaire (SPW TLPE)
- Circulaire par rapport aux plans/schémas/guides (SPW TLPE)
- Cas pratique plans/schémas/guides/SAR (SPW TLPE) : apport de la circulaire (SPW TLPE)
- Circulaire sous l'angle des permis en aléa inondation (SPW TLPE)
- Cas pratiques permis : apport de la circulaire sur l'analyse (SPW TLPE)
- Cas pratique relatif au ruissellement : apport de la circulaire sur l'analyse du projet (SPW ARNE – Giser)
- Réduction de la vulnérabilité + check-list (SPW TLPE)
- Un mot sur le référentiel circulaire et le référentiel gestion eaux pluviales (SPW TLPE)

10 mars (UVCW)

11 mars (UWA / CWU / AP Agréés)

17 mars (UWA / CWU / AP Agréés)

18 mars (UPSI / CCW / Fed. Not. / Aquawal)

24 mars (SPW ARNE / SPW MI / SPW Territoire / GTI / AWP / CSR)

[http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/amenagement/regional/inondations/circulaire-relative-a-la-constructibilite-en-zone-inondable.](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/amenagement/regional/inondations/circulaire-relative-a-la-constructibilite-en-zone-inondable)

Références CPDT

- Quelles perspectives pour les territoires wallons dans l'ère post-covid?, Rapport de recherche, 2021 (https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/rapport_villes.pdf)
- Tourisme et territoire : gérer le passé pour préparer l'avenir, Rapport de recherche pp 59-72, 2020 (https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/rapport_scientifique_7.pdf)
- Formation CPDT – Module Territoire et Tourisme 2018-2019
- Schéma de Développement du Territoire : contribution de la CPDT à l'analyse contextuelle, note de recherche n°74, 2017 (<https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-74>)
- Le secteur du tourisme – Etat du territoire, Rapport de recherche pp 49-58, 2016 (<https://cpdt.wallonie.be/recherches/finalisees/annee-2015-2016/letat-du-territoire-r1>)
- Tourisme et changement climatique, note de recherche n°49, 2014 (<https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-49>)
- Tourisme en Wallonie et en Europe, note de recherche n°39, 2013 (<https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-39>)
- Le tourisme : contribution de la CPDT au diagnostic territorial du SDER, note de recherche n°30, 2011 (<https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-30>)

**Merci pour votre
attention**



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

cpdt.wallonie.be